



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. limitée
3 mai 2021
Français
Original : anglais

Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Vingtième session

New York, 1-4 juin 2021

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.
3. Mesures découlant des sessions précédentes du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, y compris en ce qui concerne les manifestations organisées à l'occasion du quarantième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires.
4. Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau.
5. Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement :
 - a) Mise en œuvre du cadre de directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire ;
 - b) Dispositions organisationnelles, administratives et financières du Programme des Nations Unies pour le développement à l'appui de la coopération Sud-Sud, y compris les mesures propres à renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.
6. Débat thématique sur l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable par la mise en œuvre efficace du Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud tout en prenant des mesures pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et aux crises similaires.



7. Suite donnée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud aux recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations à l'issue de l'audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.
8. Adoption du rapport du Groupe de travail.
9. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la vingt et unième session du Comité.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa vingtième session.

Annotations

1. **Ouverture de la session**
2. **Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud**

L'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) présentera au Comité un rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des tâches confiées au système des Nations Unies pour le développement dans le Plan d'action de Buenos Aires, la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Le rapport est présenté conformément à la décision 19/2 du Comité de haut niveau et aux recommandations 37 a), b) et c) du Plan d'action de Buenos Aires, telles qu'approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [33/134](#), ainsi qu'aux autres résolutions et décisions pertinentes.

Dans ce rapport, établi par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, on trouvera une évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud sur la base des recherches et des rapports d'activité soumis au Bureau par les organismes du système des Nations Unies pour le développement, et des résultats des recherches menées sur les pays développés et en développement ainsi que sur les organisations intergouvernementales et de la société civile en ce qui concerne leurs activités de soutien et de promotion de la coopération Sud-Sud.

Documentation

Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([SSC/20/1](#))

3. Mesures découlant des sessions précédentes du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, y compris en ce qui concerne les manifestations organisées à l'occasion du quarantième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires

Conformément à la résolution [75/234](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a demandé que les délibérations de la vingtième session du Comité de haut niveau portent notamment sur l'application de la résolution 1, à savoir le document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, le rapport de cette conférence sera soumis au Comité.

Documentation

Rapport de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([A/CONF.235/6](#)).

4. Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau

Conformément à la décision 19/1 du Comité de haut niveau, un rapport décrivant les mesures prises pour appliquer cette décision et pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sera présenté. Il contiendra notamment des informations sur les mesures liées aux fonctions du Bureau en tant que secrétariat du Comité et en tant qu'entité chargée de coordonner l'appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire dans l'ensemble du système des Nations Unies. En application de la résolution [72/237](#) et du paragraphe 36 de la résolution [73/291](#) de l'Assemblée générale, le rapport mettra également en avant les mesures prises par les entités des Nations Unies pour appliquer la résolution 1, à savoir le document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, et par le Secrétaire général et le PNUD pour renforcer le Bureau.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, l'accent étant mis sur le renforcement du rôle et de l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et dans la mise en œuvre du document final de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([SSC/20/2](#))

5. Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

- a) **Mise en œuvre du cadre de directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire**
- b) **Dispositions organisationnelles, administratives et financières du Programme des Nations Unies pour le développement à l'appui de la coopération Sud-Sud, y compris les mesures propres à renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

Documentation

Conformément à la décision 19/2 du Comité de haut niveau, le rapport mentionné ci-dessus de l'Administrateur du PNUD fournira des informations sur la mise en œuvre du cadre de directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire. Il contiendra en outre

une brève description des dispositions organisationnelles, administratives et financières du PNUD à l'appui de la coopération Sud-Sud. Les autres mesures prises par le Secrétaire général et le PNUD pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud seront présentées dans le rapport susmentionné du Secrétaire général.

6. Débat thématique sur l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable par la mise en œuvre efficace du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud tout en prenant des mesures pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux crises mondiales similaires »

Le thème a été choisi par le Bureau du Comité de haut niveau à l'issue de consultations avec les États Membres.

7. Suite donnée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud aux recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations à l'issue de l'audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

En application de la décision 19/2 du Comité de haut niveau, le rapport de l'Administrateur du PNUD contiendra des informations sur les mesures que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le PNUD ont prises pour donner suite aux recommandations figurant dans le rapport d'audit du Bureau de l'audit et des investigations, formulées à l'issue de l'audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en 2016.

Documentation

Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([SSC/20/1](#))

Rapports n^{os} 1754 et 2214 du Bureau de l'audit et des investigations

- 8. Adoption du rapport du Groupe de travail**
- 9. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la vingt et unième session du Comité**
- 10. Questions diverses**
- 11. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa vingtième session**

Liste des documents dont le Comité sera saisi à sa vingtième session

SSC/20/L.2	Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents
SSC/20/L.3	Note de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'adoption de l'ordre du jour et l'organisation des travaux
SSC/20/1	Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
SSC/20/2	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, l'accent étant mis sur le renforcement du rôle et de l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et dans la mise en œuvre du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
A/CONF.235/6	Rapport de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud Audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud : suite donnée au rapport n° 1580 du Bureau de l'audit et des investigations en date du 24 février 2016 (mise à jour : 2 mai 2016). Rapport n° 1754. Date de publication : 22 février 2017 ¹ Audit du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Rapport n° 2214. Date de publication : 11 décembre 2020 ² Stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire en faveur du développement applicable à l'échelle du système des Nations Unies, 2020-2024 (pour information seulement) ³

¹ Voir https://audit-public-disclosure.undp.org/view_audit_rpt_2.cfm?audit_id=1754.

² Voir https://audit-public-disclosure.undp.org/view_audit_rpt_2.cfm?audit_id=2214.

³ Au paragraphe 27 f) de la résolution 1, les États Membres, ont demandé des informations sur la stratégie de coopération Sud-Sud applicable à l'ensemble du système des Nations Unies. Voir www.unsouthsouth.org/wp-content/uploads/2021/04/United-Nations-system-wide-strategy-on-South-South-and-triangular-cooperation-for-sustainable-development-2020-2024.pdf.